



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 juin 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 juin 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 juin 2005

**Pôle Sport : acquisition de la propriété sise 488 avenue de Limoges  
(IK n° 38)**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

**Excusés :**

***Adjoint :***

Mlle Fabienne RAVENEAU

***Conseillers :***

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**Urbanisme & Affaires Immobilières****Pôle Sport : acquisition de la propriété sise 488 avenue de Limoges (IK n° 38)**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre de la réalisation du projet de pôle sport, la SAFER, missionnée par la Ville pour procéder aux acquisitions, a pris contact avec les différents propriétaires concernés. Afin d'éviter les nuisances liées aux futurs aménagements et équipements, M. et Mme ENARD, propriétaires de la parcelle cadastrée section IK n° 38, comportant une maison d'habitation et des dépendances, pour une superficie de 20 a 82 ca, ont accepté de la céder à la Ville au prix de 205.000 € (conforme à l'avis du Domaine).

Cet accord a fait l'objet d'une promesse de vente.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition décrite ci-dessus aux conditions exposées ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir qui sera reçu par Maître MURRIS-ANDRAULT, notaire à Niort, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville de Niort.

La dépense sera imputée au chapitre 43003001, sous fonction 400, article 2111 # 02118 du Budget.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gérard NEBAS**

[Ordre du jour](#)